



**AGUPE**

Association Générale d'Urbanisme  
et de Protection de l'Environnement



**Pour la santé et l'environnement**  
**Non aux chaufferies bois**  
**Oui à des solutions alternatives**

À Sainte-Foy-lès-Lyon le 7 décembre 2025,

## Lettre ouverte aux élus pour l'arrêt des projets de grandes chaufferies au bois

Madame, Monsieur,

Un de vos prochains votes portera sur l'intégration de chaufferies bois dans les futurs réseaux de chauffage urbain de la Métropole.

Pourtant, l'urgence climatique c'est maintenant ! Comment atteindre la neutralité carbone en 2050 alors même que les nouvelles chaufferies au bois ajouteront toujours plus de CO<sub>2</sub> tout au long des 25 ans de leur DSP et que nos forêts en captent toujours moins ?

En effet, plusieurs forêts françaises émettent déjà plus de CO<sub>2</sub> qu'elles n'en absorbent en raison de leur exploitation intensive, d'un dépérissement issu du dérèglement climatique et de l'émergence de parasites. C'est officiellement déjà le cas des forêts du Grand Est, mais aussi d'Auvergne depuis 2018, et probablement maintenant pour tout Rhône-Alpes.

Facteur aggravant : selon Fibois et l'Académie des sciences, environ 70% du bois exploité en France est désormais brûlé en produisant déjà du CO<sub>2</sub> en abondance ; et les chaufferies au bois, avec quelque 400 g de CO<sub>2</sub>/kWh, ont le pire taux d'émission de gaz à effet de serre parmi toutes les sources d'énergie !

Non, le bois n'est pas l'énergie vertueuse préconisée sous couvert d'une convention comptable détournée de son contexte. Au contraire les multiples réserves formulées par nombre d'experts forestiers, scientifiques, acteurs ou, comme récemment encore, par l'Agence fédérale allemande pour l'environnement (UBA), mettent en doute sa prétendue neutralité carbone et témoignent d'une réalité plus complexe.

Mais ce n'est pas tout !

La combustion du bois libère des particules ultra-fines, les plus difficilement captées, y compris par les meilleurs systèmes de filtration. Non mesurées en sortie de chaufferie, et même libérées en faible concentration dans l'atmosphère, elles s'accumulent année après année au plus profond de nos organismes où leur extrême toxicité est déjà responsable de cancers et de redoutables pathologies. cardiovasculaires, placentaires ou neurologiques.

Le sévère durcissement des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) témoigne du caractère consensuel et légitime de ces préoccupations pourtant loin d'être encore reprises dans notre réglementation nationale.

Madame, Monsieur, nous souhaitons partager cette vision solidement étayée afin de mobiliser votre attention à la préservation de l'environnement et de la santé publique tout en soulignant votre responsabilité dans le choix d'installations industrielles présentant des risques sanitaires reconnus et éminemment contraires au principe de précaution.

Comptant sur vous, nous vous prions de recevoir l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour l'Agupe,  
son président,  
Jean-Yves Barbier

Pour Stop Enfumage,  
son président,  
Amaury de Gaudemar